

Chaque mot de la langue française appartient à une classe de mots : **c'est sa nature.**

La nature (ou classe) d'un mot est la première information donnée par le dictionnaire, par une abréviation. Quel que soit son rôle dans la phrase, la nature d'un mot ne change jamais.

Si on hésite sur la nature d'un mot, on peut le remplacer par un mot plus simple dont on connaît déjà la nature.

Les verbes (v) :

.....

Les noms communs, masculins ou féminins (n.m. / n.f.) :

.....

Les noms propres (avec une majuscule) :

.....

Les adjectifs qualificatifs (adj) :

.....

Les déterminants :

.....

Les pronoms (pron) :

.....

Les adverbes (adv) :

.....